

PREAVIS MUNICIPAL NO 5/2011

Concernant la mise en séparatif des EU et EC de Vers-Morey pour une somme de Fr.398'499,--

Au Conseil communal d'Yverne,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Le présent préavis a été établi pour la mise en séparatif des eaux usées et eaux claires des habitations de part et d'autre de la rue desservant le quartier de Vers-Morey. Il s'agit de remplacer deux conduites d'eau potable, de la mise en place d'une servitude de gaz et le remplacement de certaines conduites de la Romande Energie. Ce préavis a été décidé suite à la demande de citoyens souhaitant se raccorder au gaz. Comme la route doit être ouverte, la Municipalité se doit de profiter des travaux pour la mise en conformité du réseau.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Le projet présenté se présente comme suit :

- ➔ fourniture et pose d'un collecteur d'eaux usées depuis la parcelle 2193 jusqu'au carrefour de la route de Corbeyrier (l = 100m) le long de la rue, comprenant la réalisation de la tranchée, la pose du collecteur, des chambres, des raccordements, le remblayage ainsi que la pose d'enrobé
- ➔ fourniture et pose d'un collecteur d'eaux claires depuis la parcelle 2192 jusqu'au carrefour de la route de Corbeyrier) l = 120 m) le long de la rue, comprenant la réalisation de la tranchée, la pose du collecteur, des chambres, des raccordements, le remblayage ainsi que la pose d'enrobé.
- ➔ fourniture et pose de deux conduites d'eau potable depuis la parcelle 2192 jusqu'au carrefour de la route de Corbeyrier) (l = 220 m) le long de la rue, comprenant la réalisation de la tranchée, la pose des conduites, des vannes, des prises d'eau, le remblayage ainsi que la pose d'enrobé en remplacement des conduites existantes sous domaine public.
- ➔ l'exécution de la fouille pour la mise en place d'une conduite de gaz depuis le carrefour de la route de Corbeyrier jusqu'au haut de la rue, le remblayage et la pose d'enrobé (l = 110 m).

→ l'exécution de fouilles pour le remplacement de conduites de la Romande Energie depuis le carrefour de la route de Corbeyrier jusqu'au haut de la rue, le remblayage et la pose d'enrobé.

3. COÛT

Une première estimation des coûts est devisée à Fr.398'499,-- HT, par un bureau d'ingénieurs. Les prestations du bureau d'ingénieurs sont arrêtées pour un forfait de Fr.15'000,--. Ces prix sont conformes aux soumissions rentrées.

4. FINANCEMENT

En cas de réalisation dudit projet, le montant nécessaire sera honoré par le biais des liquidités communales.

5. CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :


- vu le préavis municipal n° 5/2011
- ouï le rapport de la Commission chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accepter la réalisation des ces travaux pour un montant de Fr.398'499,--
2. de prélever sur les liquidités communales le montant nécessaire, au gré de l'avancement des travaux

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic : Ph. Gex Le Secrétaire : Ch. Richard



Adopté en séance de Municipalité le mercredi 23 mars 2011
Municipaux délégués : Jacques-Henri Müller et Michel Dubuis